

7 Février 2019

CME 2018/2019

COMPTE-RENDU RÉUNION N°5

PRÉSENTS: Romy CAYZAC, maire ; Athénaïs BRETON, élue, Maélie DALMON, élue, Nathaël FALIP, élu, Thibault FEROUELLE, élu, Yanis SEARA, élu ; Inês ALEXANDRE TEIXEIRA, animatrice association USEP, Sébastien GUIBERT, animateur association USEP.

ABSENTS: Alais BEAU, élue, Manon CASSAGNES, élue, Gauthier MARTIN, élu.

La réunion se déroule comme d'habitude, dans la salle du conseil de la mairie de St Cyprien sur Dourdou.

Après avoir consacré les réunions précédentes au dossier du city-stade, plusieurs autres sujets sont évoqués lors de cette nouvelle réunion du CME.

➤ ***ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA NEUROFIBROMATOSES***

Cette association récolte des objets usagés tels que des stylos, des feutres, des fluos, etc... afin de les recycler et d'obtenir des fonds.

Les boîtes de collecte ont été confectionnées et placées dans chacune des classes de l'école. Les élus du CME ont expliqué dans chaque classe le fonctionnement et surtout l'objectif de ces boîtes. Dès que celles-ci seront suffisamment remplies, les objets usagés récoltés seront transmis à l'association concernée, à l'hôpital de Rodez ou bien à Marcillac pour être recyclé.

Il est évoqué la possibilité de rajouter des couvercles sur ces boîtes, Yanis et Maélie se chargent de ramener un couvercle chacun.

➤ ***COLLECTE POUR LES RESTOS DU CŒUR***

Nous parlons de cette collecte qui avait été envisagée lors de la première réunion. Cependant, nous n'avons pas plus d'éléments à notre disposition et les interrogations sont toujours les mêmes. Que pouvons-nous collecter ? Des jouets, des denrées alimentaires ? Où stocker la récolte ?

Yanis se renseigne sur les collectes possibles et sur les périodes de récolte.

Romy, quant à elle, va chercher des informations sur la possibilité de faire une récolte de vêtements.

➤ ***LES MÉTIERS DES PARENTS***

Cette idée avait été mise en avant également lors de notre première réunion de l'année.

Certains parents ou membres de la famille des enfants de l'école pourraient venir présenter, aux enfants, leurs métiers dans le cadre des temps périscolaires, notamment le soir après les cours. Ces interventions pourraient avoir lieu à partir de 17h et durer entre 30 et 45 minutes.

Quelques interrogations subsistent: les enfants présents à l'ALAE, au moment de ces interventions, devront-ils obligatoirement y assister (les plus petits notamment) ? Faut-il programmer ces interventions un jour précis dans la semaine (le lundi par exemple) ? Faut-il élargir l'idée aux loisirs des parents ou familles ?

Nous débutons la rédaction d'un mot destiné aux familles et qui sera mis dans le cahier jaune des enfants de l'école.

La prochaine séance du CME aura lieu le Jeudi 14 Mars.